

ou annotation

Province de Québec Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023 tenue à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : Le maire, M. Mathieu Guillemette ainsi que les conseillères Mme Josée Chrétien et Mme Chantal Mainville, et les conseillers M. Marcel Mainville, M. Jacques Bergeron, M. Bertrand Béchard et M. Sébastien Roy.

Était également présente, Mme France Pelletier, directricegénérale/greffière-trésorière.

Ouverture de la séance;

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h06, sous la présidence de M. Mathieu Guillemette, maire.

Adoption de l'ordre du jour;

L'ordre du jour étant disponible pour tous, la lecture en est

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ainsi présenté et de laisser le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour:
- 3.0 Formation UMQ : Le développement minier, les leviers municipaux et savoir les activer!
- 4.0 Colloque
- 4.1 UMQ : Tournée de la présidence 2023
- 4.2 Colloque Cybersécurité : Loi 25
- 5.0 Renouvellement du contrat de l'aide-journalier étudiant
- 6.0 Ajout adresse courriel: mairie@munroquemaure.ca
- 7.0 Adoption des procès-verbaux;
- 7.1 Adoption du procès-verbal du 4 avril 2023
- 7.2 Adoption du procès-verbal du 20 avril 2023
- 8.0 Trésorerie:
- 8.1 Discours du maire
- 8.2 Versement pompier
- 8.3 Caisse Desjardins
- 8.3.1 Augmentation de la limite de transfert – fournisseurs personnalisés
- Modification de liste de signataires de chèques 8.3.2
- 8.4 Adoption des dépenses courantes
- 9.0 Correspondance:
- 10.0 Période de questions;
- 11.0 Projets;
- 11.1 TECQ : Traitement de surface : Résultat de l'ouverture des soumissions
- 11.1.1 Résolution d'acceptation
- 11.1.2 Acceptation avenant CIMA+
- 11.2 Camp de jour
- 11.2.1 Emploi été Canada : Acceptation de subvention pour 1 employé municipal
- 11.2.2 Embauche des animatrices
- 11.2.3 Tarification
- 11.3 PSPS: Amélioration de la Salle Abitibi
- 11.3.1 Acceptation du budget révisé
- Acceptation de la demande de subvention : autorisation d'achats 11.3.2
- 11.3.3 Achat d'un nouveau comptoir (non compris)
- 11.4 PSPS : Amélioration des jeux au Camping municipal
- 11.4.1 Acceptation du budget révisé 11.4.2
- Acceptation de la demande de subvention : autorisation d'achats 12.0
- 12.1
- Demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.
- 13.0 Camping
- 13.1 Pose du 2e drain, rue Des Morilles
- 13.2 Foyers pare-étincelles
- 13.3 Embauche accueil des journaliers 13.4 Embauche ressource nettoyage bloc sanitaire en semaine
- Contrat aire de ravitaillement et nettoyage bloc sanitaire de fin de semaine 13.5
- 13.6 Soumission Cabane des pompes
- 14.0 Réseau routier :

2023-05-102





2023-05-103

2023-05-104

2023-05-105

2023-05-106

2023-05- 107

2023-05-108

14.1 Demande PPA - ES

14.2 Nivelage été 2023

15.0 Dossiers divers :

15.1 Ouverture des soumissions : comité embellissement été 2023

15.2 Cueillette des encombrants printemps 2023

16.0 Rapport des comités;

17.0 Période de questions;

18.0 Sujets divers;

19.0 Levée de la séance

3.0 <u>Formation UMQ: Le développement minier, les leviers</u> municipaux et savoir les activer!

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale, Mme France Pelletier, à participer à la formation, « Le développement minier, les leviers municipaux et savoir les activer! », offerte en ligne par la UMQ, au coût de 190.57 \$ taxes incluses.

4.0 Colloques

4.1 UMQ : Tournée de la présidence 2023

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale, Mme France Pelletier, ainsi que la conseillère Mme Josée Chrétien à participer au colloque « la Tournée de la présidence 2023 », de l'UMQ, offert gratuitement, qui aura lieu à Amos, le 15 mai prochain.

4.2 Colloque Cybersécurité - Loi 25

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale, Mme France Pelletier, à participer au colloque concernant la cybersécurité et la Loi 25, à Rouyn, le 4 mai prochain, au coût de 45 \$ plus taxes.

5.0 Renouvellement du contrat de l'aide-journalier étudiant

Il est proposé par M. Bertrand Béchard, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de l'aidejournalier étudiant, pour l'été 2023, selon les termes de son contrat.

6.0 Ajout d'une adresse courriel : mairie@munroquemaure.ca

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'ajouter une boîte courriel avec l'adresse suivante : mairie@munroquemaure.ca, afin de faciliter l'organisation des courriels destinés au maire. Le coût unique de cet ajout est de 215\$ plus taxes, et le coût mensuel par la suite est de 5.10 \$, plus taxes.

7.0 Adoption des procès-verbaux;

7.1 Adoption du procès-verbal du 4 avril 2023

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procèsverbal du 4 avril, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par M. Bertrand Béchard et résolu l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 4 avril 2023 tel que présenté.



2023-05-109 ou annotation

2023-05-110

2023-05-111

2023-05-112

2023-05-113

7.2 Adoption du procès-verbal du 20 avril 2023

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procèsverbal du 20 avril, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu à la majorité des conseiller présent à la séance du 20 avril, d'adopter le procès-verbal du 20 avril 2023 tel que présenté.

8.0 Trésorerie;

8.1 Discours du maire

Le maire, M. Mathieu Guillemette fait rapport de la situation financière de la municipalité pour l'année 2022.

8.2 Versement pompier

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'effectuer le versement de 11 720 \$ du budget 2023 de fonctionnement pour les pompiers ainsi :

> 5 860 \$: mai 2023 5 860 \$: décembre 2023

8.3 Caisse Desjardins

8.3.1 Augmentation de la limite de transfert – fournisseurs personnalisés

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité de demander à Caisse Desjardins une augmentation de la limite permise de transfert vers nos fournisseurs personnalisés, soit de passer de 2 000\$ autorisé à 5 000 \$.

8.3.2 <u>Signataires Desjardins</u>

Il est proposé par M. Bertrand Béchard, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de modifier la liste des signataires autorisés auprès de la caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest comme suit :

- M. Mathieu Guillemette, maire
- Mme Chantal Mainville, pro-maire
- Mme Lise Roy, Technicienne administrative
- Mme France Pelletier, Directrice générale/Greffièretrésorière

Toute autre personne ne figurant pas dans cette liste devra être retirée.

8.4 Adoption des dépenses courantes

Pour la municipalité : Liste des comptes à payer d'avril 2023

au montant de : 71 710.74 \$

Pour le camping municipal : Liste des comptes à payer d'avril

2023 au montant de : 6 097.99 \$ Pour les salaires nets : 9 054.31\$

Attendu que le conseil a pris connaissance des comptes à

payer;

En conséquence, il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de ces dépenses.





2023-05-114

2023-05- 115

2023-05-116

2023-05-117

2023-05-118

9.0 Correspondance:

10.0 Période de questions;

11.0 Projets

11.1 TECQ : Traitement de surface

11.1.1 Acceptation soumission

ATTENDU QUE la municipalité a déposé sur le SEAO un appel d'offres pour des travaux de rechargement et de traitement de surface double sur le rang 2 et 3 Ouest:

ATTENDU QUE le dépôt des soumissions se terminait vendredi le 14 avril;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé leur offre dans les délais impartis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission des Entreprises Bourget Inc. pour la réalisation de ces travaux, au montant de 632 098,06\$ taxes incluses, cette soumission étant la plus basse et conforme.

11.1.2 Acceptation avenant CIMA+

Il est proposé par M. Jacques Bergeron, appuyé par M. Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'accepter l'avenant de CIMA +, au montant de 11 750 \$ plus taxes, afin de voir à la surveillance bureau et surveillance chantier afin de s'assurer de la conformité des travaux réalisés.

11.2 Camp de jour

11.2.1 Emploi été Canada 2023

Pour cette année, Emploi été Canada nous versera un total de 2 137 \$, soit l'équivalent de l'embauche d'un (1) employé, pour un total de 280 heures.

11.2.2 Embauche des animatrices

Il est proposé par M. Jacques Bergeron, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de renouveler les contrats d'embauche à titre d'animatrices d'Anabelle Bilodeau-Poirier et Ariane Bélanger, selon les termes de leurs contrats.

11.2.3 Tarification

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité de fixer les tarifs pour le camp de jour 2023 ainsi :

- 350 \$ 1er enfant
- 320 \$ 2e enfant
- 300 \$ 3e enfants et les suivants d'une même famille
- 20 \$ par jour, à la pièce.

11.3 PSPS: Amélioration de la Salle Abitibi

11.3.1 Acceptation du budget révisé

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Bertrand Béchard et résolu à l'unanimité d'accepter le budget révisé ainsi :



2023-05-119

2023-05-120

2023-05-121

2023-05- 122

Coûts du projet		Financement	
<u>Immobilisations</u>			
Panneaux	18 653 \$	Mise de fond	2 860.62 \$
acoustiques			
Honoraires prof.	6 333.21 \$	DCDC	25 745 50 ¢
Électricité	0 333.21 \$	PSPS	25 745.59 \$
<u>Salaires</u>			
Journalier	2 590 \$		
Aide-journalier			
Taxes non	1 030 \$		
remboursables			
Coût total du projet	28 606.21 \$	Total	28 606.21 \$
		financement	20 000.21 \$

11.3.2 Autorisation d'achats

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par M. Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale, Mme France Pelletier à effectuer les achats prévus au projet PSPS: Amélioration de la Salle Abitibi, et d'autoriser la réalisation des travaux prévus.

11.3.3 Achat d'un nouveau dessus de comptoir

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Bertrand Béchard et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale, Mme France Pelletier, à rechercher des soumissions afin de changer le comptoir de la Salle Abitibi.

11.4 PSPS: Amélioration des jeux au Camping municipal

11.4.1 Acceptation du budget révisé

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'accepter le budget révisé ainsi :

Coûts du projet		Financement	
<u>Immobilisations</u> Modules de jeux	30 000 \$	Mise de fond	2 860.62 \$
<u>Salaires</u> Journalier Aide-journalier	3 717 \$	PSPS	44 322 \$
<u>Autres</u> - Sable-gravier- terre-gazon	7 067 \$		
- Machinerie- étendage	6 300 \$		
Taxes non remboursables	2 163 \$		
Coût total du projet	49 247 \$	Total financement	49 247 \$

11.4.2 Autorisation d'achats

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale, Mme France Pelletier à effectuer les achats prévus au projet PSPS: Amélioration des jeux au Camping municipal, et d'autoriser la réalisation des travaux prévus.





N° de résolution

2023-05-123

2023-05-124

2023-05-125

2023-05-126

2023-05-127

2023-05- 128

12.0 Lots intra

12.1 <u>Demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux</u>

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intra, pour un montant prévisionnel de 21 168.90 \$, pour une participation de la municipalité de 2 116.89 \$ et une subvention demandée de 19 052.01 \$. Les travaux prévus sont du dégagement de plantation.

13.0 Camping

13.1 Pose du 2^e drain, rue Des Morilles

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'effectuer la pose du 2^e drain sur la rue des Morilles, selon la soumission reçue et acceptée de Jean-Guy Roy ENT., en 2022.

13.2 Foyers pare-étincelles

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de faire l'achat de 22 foyers avec fonds, non peints, auprès de Jean-Guy Roy ENT., au montant de 532\$ plus taxes.

13.3 Embauche « accueil des journaliers »

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité d'embaucher Marie-Christine Pinard, à titre de gérante de l'accueil des campeurs journaliers ainsi que l'entretien du bloc sanitaire le mardi, selon les termes de son contrat.

13.4 Embauche ressource nettoyage bloc sanitaire en semaine

La municipalité est toujours à la recherche d'une ressource afin d'effectuer l'entretien du bloc sanitaire, quelques jours par semaine.

13.5 Contrat « Aire de ravitaillement » et nettoyage bloc sanitaire de fin de semaine

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de conclure un contrat entre la Municipalité et la Coopérative de Solidarité Dépanneur de Roquemaure afin d'offrir une aire de ravitaillement aux usagers du Camping.

13.6 Soumission Cabane des pompes

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Bertrand Béchard et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Construction G. Poirier au montant de 56 000 \$ plus taxes.



14.0 Réseau routier

14.1 Demande PPA - ES

Dossier: 2023-05-129

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

Résolution numéro : 2023-05-129

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre à compter** de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce:

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;





2023-05-129

2023-05-130

2023-05-131

2023-05-132

2023-05-133

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Josée Chrétien, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Roquemaure approuve les dépenses d'un montant de 62 048 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

14.2 Nivelage été 2023

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité la soumission de Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. pour le nivelage des chemins pour la saison estivale 2023, soit :

- 123.85 \$ / km pour la mise en forme des chemins
- 67.50 \$ / km nivelage des chemins

15.0 Dossiers divers

15.1 Ouverture des soumissions : Comité d'embellissement

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de M. Francis Bisson pour l'entretien du Parc du souvenir (entretien des fleurs, tonte de gazon, etc.) à l'exception de l'arrosage des fleurs, pour un moment de 2 800 \$.

15.2 Cueillette des encombrants, printemps 2023

Il est proposé par M. Bertrand Béchard, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de « Les entreprises J.L.R », au montant de 174 \$/heure, plus taxes (pour le camion a ordure avec 2 employés), et de 109 \$/heure, plus taxes (pour la grosse remorque). Le ramassage des encombrants sera le 24 mai 2023.

- 16.0 Rapport des comités;
- 17.0 Période de questions;
- 18.0 Sujets divers

19.0 Levée de la séance

À 21h37, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de lever la séance.

Mme France Pelletier,

Directrice-générale/greffière-trésorière

M. Mathieu Guillemette

Maire